



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 3 juillet 2020

Date de la convocation : 26 juin 2020

Date d'affichage 7 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le trois juillet à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Barbara Carpanèse, maire.

Présents : Barbara Carpanèse, Bernadette Garnier, Aurélie Barrat, Michaël Defosse, Nicole Legras, Philippe van der Linden, Gilberte Guinot, Sylvie Leredotté, Jérémy Poulleau, Christine Buttard, Eric Hamelin, Sophie Mathis, Eddie Francois, Réjane Cruzet, Richard Lopez-Desroches, Chantal Oudard,

Représentés : Elise Torchet représentée par Sophie Mathis – Léo Cario représenté par Michaël Defosse – Damien Guérinot représenté par Barbara Carpanèse – Jean-Yves Mathias représenté par Bernadette Garnier – Elisabeth Millet représentée par Chantal Oudard – Christian Poirette représenté par Richard Lopez-Desroches – Damien Berger représenté par Jérémy Poulleau

Secrétaire : Madame LEGRAS Nicole

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

1 – Désignation d'un représentant à la C.L.I sur la centrale nucléaire de Nogent sur Seine

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstentions</i>	<i>Non participant</i>
16	23	21	0	2 Chantal Oudard Elisabeth Millet	0

Le conseil municipal a décidé, pour la durée du présent mandat, de désigner Monsieur Damien Guérinot, représentant de la commune pour siéger à la C.L.I sur la centrale nucléaire de Nogent sur Seine.

2 – Proposition de liste de la commission communale des impôts directs

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	23	23	0	0	0

Le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de liste de la commission communale des impôts directs.

3 – Annulation du loyer d'avril et report du loyer de mai 2020 pour les entreprises locataires des bâtiments communaux

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstentions</i>	<i>Non participant</i>
16	23	19	0	4 Chantal Oudard Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches Christian Poirette	0

Le conseil municipal a décidé d'annuler définitivement les loyers d'avril 2020 pour un montant de 2 891,53 € pour les entreprises suivantes : Groupe Media Plus Communication, Oudard Frédéric, Champagne Copinet, Nicolas Loïc (2 boxes), Epsig et de reporter la créance des loyers de mai 2020 au mois de septembre 2020 pour ces mêmes entreprises

Madame Chantal Oudard demande quelles actions vont être mises en place pour les commerçants du centre ville.

Madame Barbara Carpanèse répond que c'est du ressort de la communauté de communes.

4 – Participation aux frais de scolarité des communes extérieures

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	23	23	0	0	0

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter la contribution des communes aux frais de fonctionnement des écoles primaires (soit 310 €) et maternelles (soit 690 €).

5 – Attribution des subventions aux associations

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
16	23	19	4 Chantal Oudard Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches Christian Poirette	0	0

Le conseil municipal fixe le montant des subventions aux associations ayant déposé leur dossier de subvention.

Monsieur Michaël Defosse informe que la commission a dû diminuer le budget alloué aux associations cette année de 5 350 €.

Monsieur Richard Lopez-Desroches demande des précisions quant aux critères d'attribution.

Monsieur Michaël Defosse précise que les bilans financiers, le nombre d'adhérents, les prévisionnels des achats et des actions sont pris en compte dans l'allocation du montant des subventions.

Madame Chantal Oudard demande pourquoi le tennis club et Dynamic Danse perçoivent la totalité des subventions demandées, pourquoi la compagnie des étoiles n'a pas de subvention cette année et pourquoi la Fraternelle n'a pas eu la totalité de la subvention demandée car elle est l'image de Villenauxe.

Monsieur Michaël Defosse apporte les réponses suivantes :

- Le Tennis club de Villenauxe la Grande participe à l'entretien des terrains chaque année
- La totalité de la subvention à Dynamic danse leur a été accordée car cette année en raison du COVID 19, le gala de danse n'a pas eu lieu et donc un gros manque à gagner dans leur budget
- La Compagnie des Etoiles n'a pas de représentation l'année prochaine, a des frais de restauration élevés et a le projet d'un achat de drone
- La totalité de la demande de subvention n'est pas accordée à la Fraternelle car leur demande est en constante augmentation tous les ans

6 – Demande de location d'une parcelle communale par la société de chasse de Montpothier

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
16	23	19	4 Chantal Oudard Christian Poirette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0	0

Le conseil municipal a décidé de louer pour une période de 6 ans, à compter du 1^{er} juillet 2020, à la société de chasse de Montpothier « La Villageoise » la parcelle de bois lieudit Montré cadastrée OG 522 pour une superficie de 55 a 53 ca pour une location annuelle de 30 € et autorise la maire à signer le bail.

7 – Renouvellement du contrat de service avec la société Endress Hauser

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstentions	Non participant
16	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Le conseil municipal accepte l'offre de la société Endress Hauser pour le contrôle des préleveurs et débitmètres de la station d'épuration pour un montant de 1 510 € HT.

Questions diverses :

Madame le Maire annonce qu'une charte du citoyen est en cours ainsi que le projet d'acquisition de rails à vélo aux abords de la mairie.

La séance est levée à 20 h 45.

Fait à VILLENAUXE- LA - GRANDE, les jours, mois et an susdits

La secrétaire


Nicole Legras

Le maire,


Barbara Carpanese

